

Résultats comptables et situation financière des PME de l'industrie manufacturière

Faits marquants en 2008 - 2009

- La rentabilité économique recule mais demeure satisfaisante
- L'investissement ralentit dans la plupart des secteurs
- La baisse de la rentabilité économique et l'accroissement des charges financières induisent une légère baisse de la rentabilité financière des capitaux propres
- Les crédits à court terme diminuent fortement
- La vulnérabilité des PMI s'accroît à partir du troisième trimestre de 2008

La rentabilité économique recule mais demeure satisfaisante

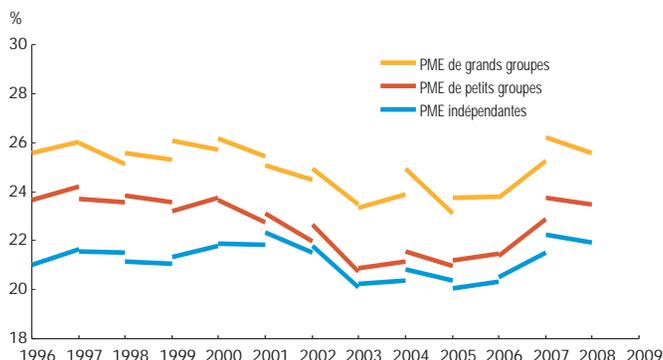
Selon les premiers comptes de résultat disponibles sur le dernier exercice, l'activité des PMI (petites et moyennes entreprises industrielles) ralentit nettement en 2008, tout en demeurant croissante sur l'ensemble de l'année : le chiffre d'affaires n'augmente que de 3,8 % en valeur, après + 7,3 % en 2007. Les PMI des biens intermédiaires sont particulièrement affectées. Pour l'ensemble des PMI, la croissance de la valeur ajoutée est réduite de plus de moitié entre 2007 et 2008. En volume, le ralentissement du chiffre d'affaires est comparable.

Les charges de personnel ralentissent surtout dans les PMI de petits groupes. Les effectifs intérimaires ont été réduits. En outre, l'évolution des cotisations patronales a été limitée par la loi en faveur du Travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA), qui exonère de cotisations patronales les heures supplémentaires. Au total, les dépenses de personnel progressent encore : + 3,3 % après + 3,9 % en 2007.

Le taux de marge* revient à 23,7 % en 2008, contre 24,1 % en 2007. Il se situe toujours à un niveau plus élevé qu'en 2003-2004. Il se dégrade davantage pour les PMI appartenant à un grand groupe que pour les PMI indépendantes ou les PMI de petits groupes. Néanmoins, les PMI appartenant à un grand groupe conservent un taux de marge supérieur à celui des deux autres catégories (graphique 1a).

Le repli de 0,6 point de la rentabilité économique nette* ne fait qu'entamer la progression des années précédentes (tableau 1b).

1a. Taux de marge des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, PMI présentes par période successive de deux ans.
Source : Banque de France - Centrale de bilans, données disponibles début août 2009.

* Voir « Définitions » en annexe.

1b. Taux de marge et rentabilité économique nette des PME industrielles par secteur

	Taux de marge %		Rentabilité économique nette %	
	2007	2008	2007	2008
I.A.A	24,6	25,3	6,2	6,1
Biens de consommation	22,6	20,9	8,0	6,7
Automobile	18,1	19,1	7,2	6,8
Biens d'équipement	20,5	21,3	12,1	12,7
Biens intermédiaires	26,5	25,7	8,9	8,0
Ensemble des PMI	24,1	23,7	8,9	8,3

Champ : industrie manufacturière (NAF Rev1), PMI présentes par période successive de deux ans. Compte tenu de leur faible poids, les PMI du secteur automobile sont peu représentatives.

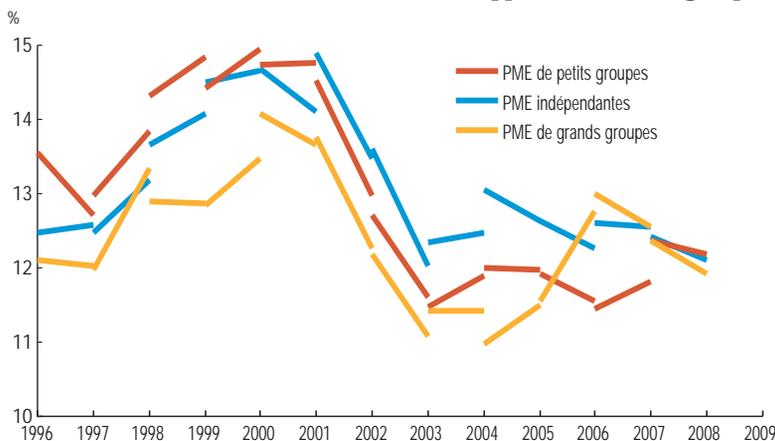
Source : Banque de France - Centrale de bilans, données disponibles début août 2009.

L'investissement ralentit dans la plupart des secteurs

Dans un contexte conjoncturel défavorable, auquel s'ajoute un net resserrement des critères d'octroi des crédits au troisième trimestre de 2008 (cf. infra), les dépenses d'investissement totales* stagnent. Les évolutions sectorielles sont très contrastées. L'investissement chute dans les biens de consommation, pour la seconde année consécutive, mais le ralentissement affecte surtout les biens intermédiaires (+ 1,9 % après + 12,0 %). Les PMI des biens d'équipement accroissent toujours nettement leur investissement, bien qu'à un rythme moindre qu'en 2007. Enfin, les dépenses d'investissement des PMI de l'agroalimentaire augmentent de nouveau.

L'investissement décélère dans toutes les catégories de PMI : le plus fort ralentissement concerne les PMI appartenant à un petit groupe (- 8 points), mais la seule catégorie affichant une contraction de l'investissement est celle des PMI de grands groupes (- 1,9 %). La situation est pour l'instant moins défavorable qu'en 2002, année au cours de laquelle l'investissement des PMI s'était replié de 10 %. Le taux d'investissement, qui rapporte l'investissement à la valeur ajoutée, diminue (graphique 2).

2. Taux d'investissement des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière, (NAF Rev1), PMI présentes par période successive de deux ans.

Source : Banque de France - Centrale de bilans, données disponibles début août 2009.

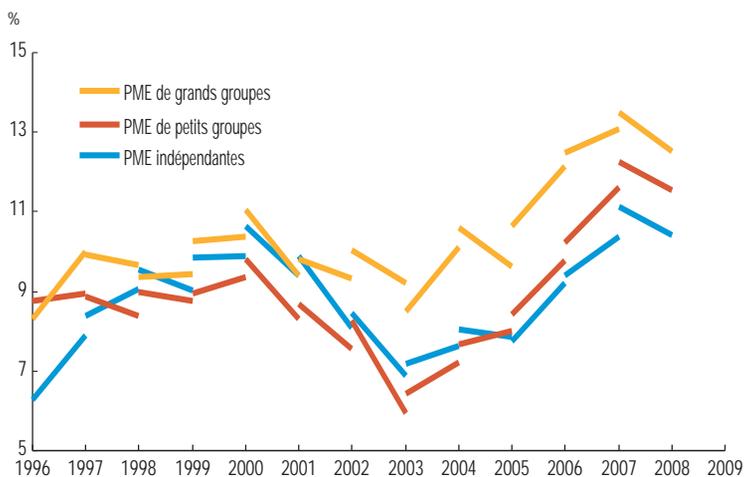
* Voir « Définitions » en annexe.

La baisse de la rentabilité économique et l'accroissement des charges financières induisent une légère baisse de la rentabilité financière

Sous l'effet conjugué de la croissance de l'encours de dette de ces dernières années et du renchérissement du crédit, les charges financières progressent. En effet, dans un contexte de forte montée des risques, les conditions de crédit sont devenues plus rigoureuses : le renchérissement du crédit, initié au début de 2006, se poursuit jusqu'à la fin de l'été 2008. Si, à partir du dernier trimestre de 2008, les taux d'intérêt sur les nouveaux prêts reculent nettement, en répercussion de l'abaissement du taux directeur de l'Eurosystème, sur l'ensemble de l'année 2008 le coût du crédit est en moyenne plus élevé qu'en 2007.

La baisse de la rentabilité économique et l'accroissement des charges financières induisent une légère baisse de la rentabilité financière des capitaux propres*. L'effet de levier de l'endettement reste cependant positif. La rentabilité financière demeure supérieure de plus de 4 points à celle de 2003 (graphique 3). Elle progresse dans les biens d'équipement, mais se replie dans les biens intermédiaires et les biens de consommation. Les PMI de groupes affichent les ratios les plus élevés (12,5 % dans les PMI de grands groupes contre 10,4 % pour les PMI indépendantes).

3. Rentabilité financière nette des PME industrielles selon l'appartenance à un groupe



Champ : industrie manufacturière (NAF Rev1), PMI présentes par période successive de deux ans.
Source : Banque de France - Centrale de bilans, données disponibles début août 2009.

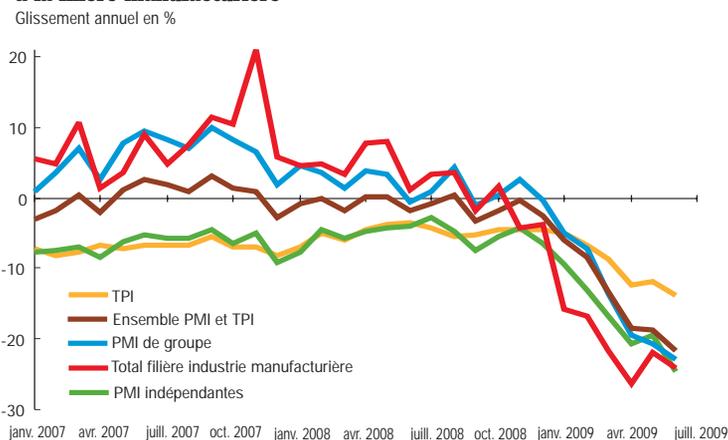
Les crédits à court terme diminuent fortement

Au dernier trimestre 2008 se produit un décrochage. Les prêts bancaires accordés directement aux très petites entreprises industrielles (TPI) et aux PMI ralentissent dans un premier temps, puis diminuent à partir de janvier 2009. Le repli atteint 7,6 % en juin 2009 (en glissement annuel). Les crédits de court terme, qui représentaient près de 40 % des crédits mobilisés par les TPI - PMI en 2008, sont à l'origine de ce recul (graphique 4a).

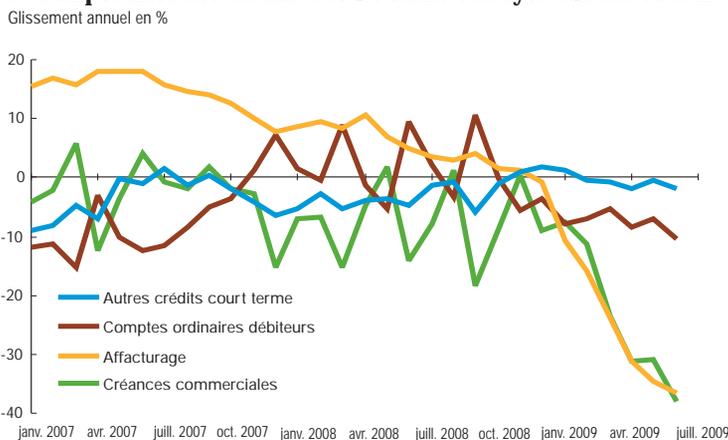
* Voir « Définitions » en annexe.

4. Crédit à court terme aux TPI et PMI et à la filière manufacturière⁽¹⁾

a. Encours mensuels de crédits octroyés aux TPI et PMI et à la filière manufacturière



b. Composantes des crédits à court terme octroyés aux TPI et PMI



⁽¹⁾ Voir encadré « L'élargissement à la filière manufacturière ». Champ : industrie manufacturière (Section C de la NAF Rev2). Source : Banque de France, données disponibles début août 2009.

Encadré 1 : L'élargissement à la filière manufacturière

L'industrie manufacturière peut être élargie aux entités qui ont un lien en capital avec les sociétés industrielles d'un groupe. Le regroupement des entreprises industrielles avec leurs holdings et autres sociétés du groupe ayant un lien en capital avec elles, sous condition que plus de la moitié des effectifs de l'ensemble ainsi constitué relève de l'industrie manufacturière, constitue ce qui est appelé ici la « filière manufacturière ».

La prise en compte des entités qui ont un lien en capital avec les sociétés industrielles, notamment les holdings, permet alors de couvrir de façon plus pertinente la situation financière de l'industrie manufacturière.

Toutefois ce regroupement ne sera pas effectué quand une société de l'industrie manufacturière appartient à un groupe non industriel.

Fin juin 2009, les crédits à court terme baissent de 21,7 % en glissement annuel. Cette baisse est à relier à la forte contraction de l'activité qui, à compter du dernier trimestre de 2008, a induit une nette baisse des volumes de créances mobilisées, affacturage et créances commerciales. Or ces créances mobilisées constituent à elles seules plus de la moitié des crédits à court terme des TPI et PMI en 2008. Les crédits d'affacturage chutent ainsi de 36,7 %, alors que cette technique de financement était particulièrement utilisée jusqu'en juin 2008. Les créances commerciales diminuent pour leur part de 37,9 % (graphique 4b).

La vulnérabilité des PMI s'accroît à partir du troisième trimestre 2008

Si la dégradation des comptes des PMI est contenue en 2008, les données plus récentes concernant les incidents de paiement sur effets de commerce et les défaillances confirment en revanche une assez nette dégradation de la situation à partir du troisième trimestre 2008, qui s'amplifie début 2009.

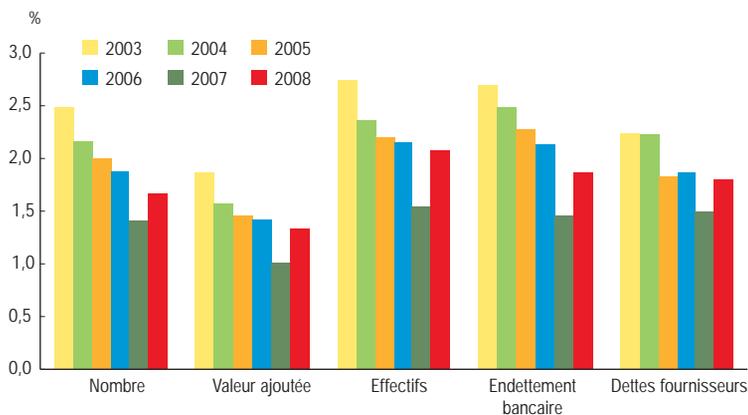
Les incidents de paiement pour incapacité de payer augmentent. L'industrie représente 13 % des montants d'incapacité de payer sur effets de commerce. En données cumulées sur douze mois à fin juillet 2009, ils atteignent environ 300 millions d'euros, soit une hausse de 31 % par rapport à juillet 2008. La hausse a commencé au dernier trimestre 2008. Sur la base des données mensuelles (CVS-CJO), une baisse se dessine depuis le deuxième trimestre de 2009, mais la forte volatilité de ces données ne permet pas encore de conclure à une amélioration.

Les défaillances* sont en nette augmentation depuis juillet 2008, en particulier dans les PMI. Après avoir atteint en juillet 2008 un minimum de 4 300, le nombre de défaillances de l'industrie manufacturière cumulées sur douze mois repart à la hausse au second semestre, puis ce rythme s'accroît au premier semestre de 2009 : en mai 2009, il atteint 5 200.

Sur la base des entreprises pour lesquelles un bilan est disponible dans la base Fiben pour au moins un des trois derniers exercices d'activité, le nombre de PMI défaillantes augmente de plus de 20 % en 2008, près de deux fois plus que pour l'ensemble de l'industrie.

Sur la période récente, les défaillances concernent des entreprises de taille de plus en plus importante et leur impact en termes de grandeurs comptables est de plus en plus significatif (graphique 5). Quel que soit le critère retenu, les impacts appréciés fin 2008 restent néanmoins assez nettement inférieurs à ceux qui ressortaient dans les années 2003-2004.

5. Poids économique des PMI défaillantes



Champ : industrie (secteurs B, C, D et E de la NAF Rev2).

Source : Banque de France, base Fiben - données comptables disponibles en avril 2009.

* Voir « Définitions » en annexe.

En termes de valeur ajoutée, la part des PMI défaillantes passe de 1,0 % en 2007 à 1,3 % en 2008. En termes d'effectifs et de dettes bancaires, la dégradation est encore plus marquée : le poids des PMI défaillantes dans les effectifs est de 2,1 %, il atteint 1,9 % des dettes bancaires des PMI en 2008 (1,6 % et 1,5 % en 2007). En revanche, ces taux augmentent peu dans les TPI entre 2007 et 2008.

Les PMI des secteurs textile, habillement, fabrication de machines et équipements, et matériel de transport sont particulièrement affectées.

Encadré 2 : Définition des TPI et PMI retenue dans cette étude

Pour l'exploitation des données comptables, le champ des PMI (petites et moyennes entreprises industrielles) est défini selon la combinaison de trois critères : entreprises de 20 à 249 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros et le total de bilan à 43 millions d'euros. Pour les sources où l'information sur les effectifs n'est pas disponible, on retient les entreprises suivantes :

- celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 1,5 million et 50 millions d'euros ;
- celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 million d'euros, inconnu ou trop ancien mais dont les crédits mobilisés sont compris entre 1 million d'euros et un seuil sectoriel.

Trois catégories de PMI sont distinguées :

- les indépendantes (32 % de l'échantillon) ;
- celles faisant partie d'un petit groupe, composé de moins de cinq filiales, de moins de 500 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros (49 % de l'échantillon) ;
- celles appartenant à un grand groupe (19 % de l'échantillon).

Près de la moitié des PME sont des entités liées à un petit groupe, près d'une sur cinq appartient à un grand groupe tandis qu'un tiers sont indépendantes.

Les TPI (très petites entreprises industrielles) sont les entreprises de 10 à 19 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros et un total de bilan de moins de 10 millions d'euros.

Pour en savoir plus

- * : Voir définitions.
- « La situation des PMI en 2008 : la résistance de l'activité en début d'année a limité l'impact de la récession sur les comptes », Banque de France : http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/bulletin/etu177_2.pdf